

SYNDICAT GENERAL

Des personnels du GPMH
Et des personnels administratifs et de maintenance
Du Port du Havre
www.cgt-gpmh.com

SYNDICAT GENERAL DES PERSONNELS

DU GRAND PORT MARITIME DE ROUEN
34 boulevard de Boisguilbert
B.P. 4075 76022 ROUEN cedex 3
02 35 52 55 76



Les travailleurs des GPM du Havre et de Rouen refusent toute idée de fusion de leurs ports !

Alors que les consultations et saisines dans différents CESER sur l'avenir des ports se succèdent, nous restons très attentifs aux orientations portées.

Fusion, régionalisation, privatisation sont actuellement des sujets qui traversent différentes institutions et instances...

La Fédération Nationale des Ports et Docks CGT a produit un document nommé « relance des ports : de la parole aux actes, l'urgence » dans lequel un bilan, des propositions, mais aussi des positions claires sont actés dans celui-ci.

Les Syndicats CGT des GPM du Havre et de Rouen, avec la Fédération Nationale des Ports et Docks, ne peuvent accepter la régionalisation et la fusion des deux établissements portuaires, convaincus des conséquences désastreuses.

Les places portuaires doivent être complémentaires en conservant leurs spécificités.

Toutes autres solutions envisagées auront pour conséquences, à moyen et court termes, la mutualisation donc la réduction d'effectifs, ou encore la « guerre » des choix d'investissements, mais aussi la remise en cause du statut des salariés des GPM, de la CCNU et le démantèlement du domaine public maritime.

L'ETAT doit maintenir voire renforcer son rôle régalién, tout en accentuant sa politique d'investissements dans les ports.

Les deux réformes de 1993 et 2008 n'ont pas eu pour effet la véritable relance de l'activité des ports et donc des emplois.

Les Grands Ports Maritimes ne peuvent pas être une fois de plus « bradés » aux appétits des privés et la « régionalisation » serait signe d'une nouvelle dégradation de la situation économique des ports, avec pour exemple la décentralisation des ports d'intérêts nationaux qui, là aussi, n'a pas eu les effets escomptés en termes d'activités et d'emplois.

Nous ne tolérerons pas toutes tentatives de nouvelles « casses » de nos ports !

Les travailleurs portuaires en colère, déterminés utiliseront toutes les formes d'actions pour la sauvegarde de leur emploi, de leur statut et de leur établissement public.

L'Etat doit mettre en place une réelle politique portuaire, et l'ensemble des acteurs économiques, politiques, les différentes institutions doivent aussi participer afin d'avoir un véritable développement de nos ports.

Le secrétaire général des
Personnels du GPM du Havre

L. DELAPORTE

Le secrétaire Général
du Syndicat CGT du GPMR

Fabrice LOTTIN